

Mettre en valeur son territoire



Enfants sur une pirogue
à Maripa-Soula
© G.Feuillet / Parc amazonien
de Guyane

OBJECTIFS DE LA SÉQUENCE

Il s'agit de comprendre la valeur patrimoniale d'un site naturel et de participer à la formation du citoyen en impliquant l'élève dans la valorisation du site.

DISCIPLINES IMPLIQUÉES

En SVT, on traite de différentes questions telles que « les choix en matière de gestion de ressources naturelles à différentes échelles » ou la « manière dont l'activité humaine peut modifier l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes en lien avec quelques questions environnementales globales ».

En géographie, la question des « ressources limitées à gérer et à renouveler » du programme de 5^e est abordée par cette séquence.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- L'élève a sélectionné des informations pertinentes sur l'intérêt du site choisi (D3, D4).
- L'élève a envisagé plusieurs aspects de la richesse patrimoniale (géologie, flore, faune, patrimoine bâti, patrimoine artistique, etc.) (D3, D4).
- L'élève a su présenter ces informations de manière claire et synthétique (D1, D4).

OUTILS NUMÉRIQUES MOBILISÉS

- Enregistrement vidéo et/ou audio : dans l'ENT (Balado) ou hors ENT (SoundCloud, VLC media player pour réaliser des capsules vidéo).
- Traitement de texte et/ou diaporama.
- Partage de fichiers : dans l'ENT (Scribe, Balado, Moodle...) ou hors ENT (Padlet, Google Drive, etc.).

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

La classe est organisée en groupes de deux à quatre élèves. Cette séquence est prévue pour se dérouler sur un temps variable, idéalement 6 demi-journées.

La problématique consiste à identifier les éléments d'un site naturel qui justifieraient de s'investir dans la protection de ce site (qu'il soit remarquable ou non, classé ou non).

On pourra envisager de finaliser le travail via un support de communication (à déterminer) à destination du public, en partenariat avec le gestionnaire du milieu (conseil départemental, commune), prenant en compte les aspects géographiques et naturels.

DÉROULÉ POSSIBLE

ÉTAPE PRÉLIMINAIRE

L'intérêt d'un tel projet repose sur l'implication des élèves, soutenue par la diffusion future de leur travail. À cet effet, une convention peut être envisagée avec la municipalité, le conseil régional ou départemental pour publier et diffuser le support de communication.

Il est nécessaire de prendre attache auprès de professionnels (associations, services de l'État, organismes privés) pour participer à la découverte du site (et des métiers).

ÉTAPE 1

L'objectif de cette phase est triple :

- appréhender la richesse du site pour en faire ressortir la valeur patrimoniale (qui sous-tendra la nécessité de protection) ;
- entreprendre un travail d'illustration (photos, vidéos, sons) avec d'éventuels prélèvements (selon le règlement) ;
- faire intervenir des professionnels pour permettre la transmission des connaissances, étayer l'idée d'un milieu à forte valeur (cas étudié), faire découvrir des métiers.

Pour cela on peut faire appel à des spécialistes (monde associatif, université, DEAL, etc.) qui peuvent guider les élèves dans leur découverte et nourrir l'aspect patrimonial. Il ne s'agit pas de classes de terrain « doctorales » où les élèves seraient mis en posture d'écoute mais plus d'un accompagnement dans la découverte. On peut à loisir diviser la classe en groupes autonomes chargés d'un aspect particulier de la biocénose (faune, flore) ou d'une partition du biotope (lisière, roselière, sommet, bordures), etc. Autre piste non exclusive : engager les élèves dans une recherche d'espèces ou de particularités identifiées.

On peut prendre comme exemple le Piton Mont-Vert à la Réunion : les pentes et le sommet sont peuplés d'espèces endémiques alors que les bordures à la base du cône volcanique sont peuplées d'exotiques envahissantes. Ces zones font l'objet d'un traitement différent (exposés des méthodes de luttés sur les zones mitées ou découverte autonome basée sur un repérage d'espèces identifiées et une estimation de la biodiversité végétale – 120 espèces indigènes ou endémiques). Pour les espèces les plus rares (comme l'orchidée endémique du site) on communique ses caractéristiques pour motiver la recherche et travailler sur l'observation minutieuse (idem pour les traces de pontes de papillons endémiques ou la présence des adultes).

De même, dans le Parc amazonien de Guyane, plusieurs milliers d'espèces végétales avec notamment plus de 150 espèces d'arbres peuvent se retrouver sur un même hectare (soit 10 fois plus qu'en forêt tempérée). On y dénombre plus d'une centaine de mammifères, près de 450 espèces d'oiseaux, environ 200 reptiles et amphibiens, plus de 200 espèces de poissons des criques forestières, sans parler des invertébrés dont la biomasse est 10 à 20 fois supérieure à celle des vertébrés. La richesse de la flore du Parc amazonien de Guyane se traduit par la présence d'arbres géants, de lianes vertigineuses, de plantes aux inflorescences spectaculaires (telles les orchidées)..



Salade coumarou présente dans le Parc amazonien de Guyane
© Guillaume Feuillet

ÉTAPE 2

Cette deuxième phase consiste à sélectionner les éléments de communication à retenir.

Les élèves doivent s'approprier les thèmes à développer, ceux qui seront porteurs pour mettre en valeur le côté patrimonial. Ils devront présenter certains aspects biologiques et/ou géologiques les plus remarquables et, pour cela, au besoin, disposer d'informations pertinentes ou de moyens de les trouver. Bien entendu, les points à faire sont fonction du niveau auquel doivent être travaillées les compétences en termes de recherche et de sélection d'informations. Si certains groupes sont à même de penser les items à retenir, d'autres devront être aidés dans cette démarche.

Cette phase d'élaboration du plan peut nourrir des séances collaboratives où sont discutés les arguments de chacun concernant les aspects à développer. Les thèmes à retenir peuvent être :

- les données géographiques, par exemple les aspects géologiques ;
- un lexique reprenant notamment les notions d'espèces endémiques, indigènes, exotiques, etc. ;
- les méthodes de protections raisonnées contre les exotiques envahissantes ;
- les clés de détermination des espèces les plus courantes ;
- la présentation de l'organisme partenaire chargé de la protection du milieu naturel.

On peut envisager la réalisation d'un seul support pour l'ensemble de la classe. Dans ce cas, un groupe pourra être responsable de l'organisation du support (plaquette par exemple) et du volume des contenus, en coordination avec les groupes travaillant sur les différents thèmes qui doivent impérativement respecter des contraintes en termes de volume (textes et iconographies).

On peut aussi envisager une production autonome par groupe.

ÉTAPE 3

Cette troisième phase est le moment d'une visite de terrain « experte ».

Elle est importante car elle permet de mesurer l'évolution des mentalités, en lien avec les objectifs fixés (comprendre la valeur patrimoniale d'un site naturel, participer à la formation du citoyen). Il s'agit de revenir sur site pour finaliser au besoin certaines études et augmenter la photothèque indispensable pour finaliser la production.

Les élèves, après avoir travaillé certains aspects fondamentaux du site, le redécouvrent souvent de manière différente et créent avec lui un lien particulier. Le fait d'avoir découvert des aspects naturalistes y participe pour beaucoup. C'est pour eux l'occasion de jauger ce qui a changé dans leur approche du milieu et de mesurer leur volonté de le voir protéger.

ÉTAPE 4

C'est l'étape de finalisation et concrétisation de la production. Si l'implication de l'élève est souhaitée au motif qu'il est engagé dans une démarche citoyenne, alors cette phase est importante car elle concrétise le projet. L'évènement à prévoir au moment de la publication est un moment important où chaque élève se retrouve dans le travail et sa diffusion demeure souvent une source de fierté et de motivation future.